

## Commune de Desvres



5 142 habitants

Intercommunalité : Communauté de Communes de Desvres-Samer

Département : 62, Pas-de-Calais

Région : Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Surface du territoire : 9,42 km<sup>2</sup> (commune), 244,9 km<sup>2</sup> (CCDS)

### Gouvernance du projet

---

Élu référent : Gérard Pécron, maire de Desvres

Chef de projet : Nadège Plancke (nadege.plancke@cc-desvressamer.fr)

### Le projet

---

**Maintenir les activités en centre-bourg et valoriser l'espace public :** Desvres, comme de nombreux centres-bourgs, doit faire face à la disparition progressive de ses commerces de proximité. Les surfaces commerciales vieillissantes ou trop petites ne sont plus adaptées aux entreprises devant maintenir un volume d'activité conséquent pour rester rentables. La CCDS en partenariat avec Boulogne Développement Côte d'Opale (BDCO), va réaliser un **observatoire des commerces**, afin d'apporter une connaissance des locaux commerciaux (surfaces, propriétaires, loyers, etc.) et du commerce (secteur à développer, anticipation des départs en retraite, etc.) pour limiter le nombre de commerces vacants et faciliter l'installation de nouvelles activités.

En 2016, une **étude d'aménagement et d'urbanisme commercial** sera lancée et doit aboutir sur des propositions de travaux à réaliser. L'objectif est de renforcer les liens entre les commerces de proximité, les équipements touristiques, les services à la population. L'étude doit proposer des solutions pour assurer une visibilité aux espaces marchands, créer des lieux de vie, accueillir des animations, faciliter le stationnement et les mobilités.

Le marché hebdomadaire du mardi matin est une animation ancestrale. En 2016, la ville lancera une étude de faisabilité et de maîtrise d'œuvre pour la création d'un **marché couvert**. L'objectif est de conforter le lien existant entre Desvres et les villages à l'occasion du marché, de promouvoir la vente de produits issus de filières courtes et locales, de garantir l'attractivité du marché hebdomadaire tout au long de l'année, d'améliorer l'accueil du commerce non sédentaire et d'animer le centre-ville.

**Reconquérir la friche minoterie :** La **réhabilitation de la friche minoterie** porte sur l'aménagement de 30 logements adaptés à la demande actuelle et à aux modes de vie en centre-bourg sans toutefois être en rupture avec les constructions existantes. Le projet comportera une zone de stationnement public et un parc paysager permettant d'assurer une liaison douce entre l'accès bas et les équipements publics (centre associatif et collège) en partie haute du site. Les travaux de dépollution et de démolition du site démarreront en janvier 2016. Parallèlement, la ville et le bailleur, Habitat du Littoral, travaillent sur le montage du dossier de programmation avec un objectif de qualité et d'exemplarité pour les aménagements.

**L'aménagement d'une aire de covoiturage :** Dans notre milieu rural où la voiture est indispensable pour assurer nos déplacements, le covoiturage est de plus en plus utilisé. La CCDS maille le territoire en aire de covoiturage au niveau des entrées principales du territoire. Les travaux de l'aire de covoiturage de Desvres-Longfossé devraient démarrer au premier semestre 2016.